

Réf: Dossier N° 043342

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KROU BAT »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA ANONO, Lot 253, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 30/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KROU BAT »

Objet :

- CONSTRUCTION IMMOBILIÈRE
- GESTION IMMOBILIÈRE
- PROMOTION IMMOBILIÈRE
- ACHAT ET VENTE DE VIENS IMMOBILIERS
- CONSEILS ET ETUDES IMMOBILIERS
- GÉNIE CIVIL

ET POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise à participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA ANONO, Lot 253, Ilot 31

Dirigeant(s) : M GOBOU CASIMIR RODRIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04566 du 13/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29852/GTCA/RC/2021 du 13/10/2021

